## Réponse Standard faite au témoin « étrangeté non vue et repérée a posteriori sur photo/video »

De: Geipan

Envoyé: vendredi 13 juillet 2018 10:22

À: 'XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Objet: DREUX (28) 31.05.2018 Ti1 - 1 ère réponse

Bonjour,

Nous pensons qu'il s'agit d'un constat a postériori sur la vidéo.

Cela fait déjà plusieurs années que le GEIPAN ne prend plus en compte les déclarations d'objets apparus a postériori sur une photo ou vidéo.

Sachez qu'en l'absence d'observation visuelle, il est quasiment impossible de déterminer la nature des taches qui apparaissent sur des photos ou vidéo. Nous avons fréquemment des demandes d'interprétation de points étranges sur des photos ou vidéo, invisibles lors de la prise de vue et qui se révèlent lors du visionnage de la photo a postériori. Il s'agit la plupart du temps, d'avions ou d'oiseaux vus sous un angle particulier.

Les appareils photo numériques (APN) modernes diffèrents des appareils argentiques traditionnels par plusieurs paramètres techniques, et cela a entraîné l'apparition massive de clichés sur lesquels on observe des taches diverses - d'origine a priori inexpliquée - que l'on ne voyait pas (ou très rarement) auparavant.

La « profondeur de champ » des APN, notamment, est très importante, ce qui se traduit par le fait que les objets photographiés apparaissent nets à partir d'une faible distance de l'objectif, même si la mise au point a été réglée sur l'infini (ce qui est généralement le cas, de façon automatique). Comme par ailleurs, ces appareils sont dotés d'une grande sensibilité, ils prennent les photos avec un temps de pause très court, le résultat étant que l'on peut souvent discerner sur un cliché le passage rapide d'un petit objet (ou animal) à proximité de l'objectif.

Ainsi peut apparaître, sur une photo ou vidéo de paysage, une tache sombre de forme allongée, lorsqu'un oiseau est passé devant l'appareil photo au moment de la prise de vue - le plus souvent à l'insu de l'opérateur. De même certains insectes, dont la trajectoire passe très près devant l'objectif, laissent apparaître une trace allongée et floue, en particulier s'ils sont illuminés par un flash. Dans d'autres cas il s'agira d'une feuille morte ou autre petit objet léger poussé par le vent.

C'est également pour une raison analogue que l'on voit proliférer sur les photos numériques – notamment nocturnes - des « orbes », ou taches circulaires floues, qui ne traduisent en réalité que la présence d'un objet minuscule tout près de l'objectif, généralement un grain de poussière ou un tout petit insecte éclairé par le flash. Ce phénomène est amplifié par le fait que, dans les APN compacts, le flash se situe beaucoup plus près de l'objectif que ne l'étaient ceux des appareils argentiques standard.

Nous vous renvoyons, pour plus d'explications, sur notre quide d'identification des PAN.

Au delà de l'étude des PAN, le GEIPAN s'attache à expliquer aux témoins que certaines observations, paraissant très étranges, sont souvent parfaitement explicables. C'est pourquoi nous mettons à disposition sur notre site internet un quide d'identification des Pans, au lien suivant : QU AI JE VU ? et plus précisément pour ce qui vous concerne : J'ai aperçu un objet étrange sur ma photo ?

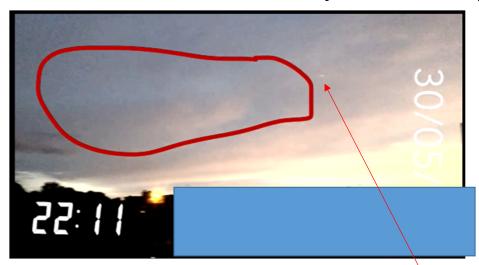
Ainsi que sur un autre lien, qui montre quelques photos étonnantes : http://www.forum-ovni-ufologie.com/t10513-oiseaux-pris-en-photo

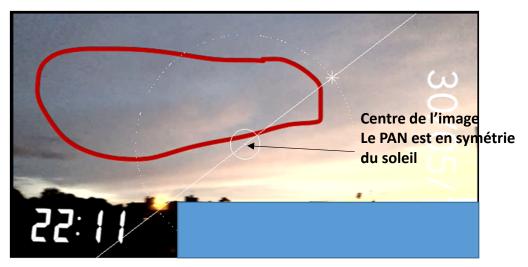
Un document photographique ne sera pris en compte que s'il correspond à une observation visuelle directe. Une procédure ne saurait être engagée par le GEIPAN à partir d'une tache observée A POSTERIORI sur une photo ou vidéo. Nous espérons que vous le comprendrez.

Très cordialement.

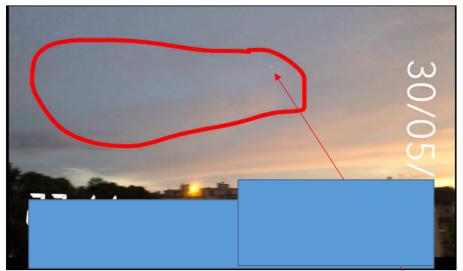
**GEIPAN** 

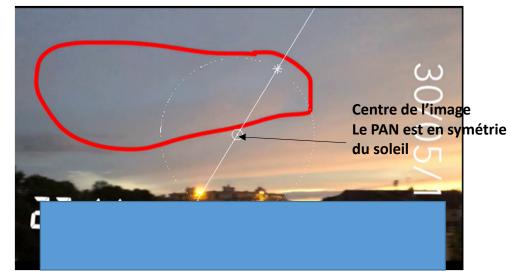
## Mise en évidence d'un reflet d'objectif interne à l'appareil 1/2





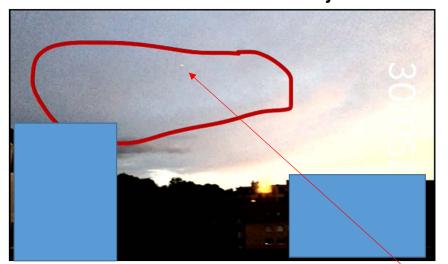
Pan à instant 922

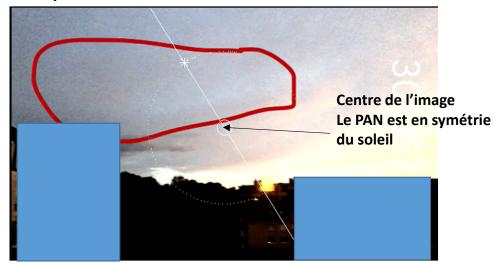




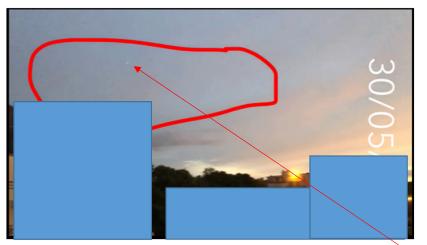
Pan à instant 1302

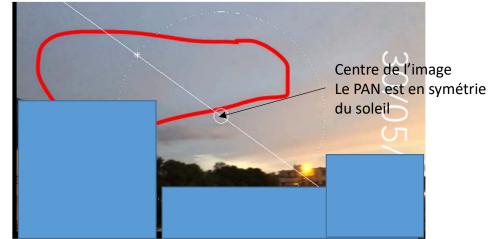
Mise en évidence d'un reflet d'objectif interne à l'appareil 2/2





Pan à instant 2050





Pan à instant 2707